



Statistiques démographiques de la Ville de Liège

Données au 31 décembre 2003

Extraction du registre population effectuée le 19 janvier 2003



Cette note concernant les statistiques démographiques de la Ville de Liège est un **document d'aide à l'analyse de l'évolution de la population** au cours de l'année 2003. Une partie importante de la note (pages 6 à 12) sera toutefois consacrée aux profils et aux motivations des choix résidentiels des migrants. Un « tableau de bord » plus complet sur la structure de la population de la Ville et de ses quartiers est, par ailleurs, proposé en annexe du présent document. Notons que les données présentées dans ce « tableau de bord » seront diffusées sur le site internet de la ville de Liège.

Cette note a été réalisée par l'Echevinat de l'Etat civil et de la Population, avec l'aide du Centre de Traitement de l'Information (CTI), des services de la Population et de l'Etat Civil et la Cellule Stratégique du Plan Fédéral pour les Grandes Villes.

1. Nombre d'habitants au 31 décembre 2003

La Ville de Liège comptait au 31 décembre 2003 **185.441** habitants (soit **1.182 de plus** qu'au 31 décembre 2002) inscrits au registre national. Pour rappel, ce dernier comprend le *registre de la population* (Belges domiciliés à Liège et étrangers résidant de façon durable en Belgique) et le *registre des étrangers* (étrangers avec un séjour à durée limitée comme les étudiants et les personnes régularisées).

Notons que ce chiffre est issu d'une extraction effectuée par le CTI le 19 janvier 2003. Il sera donc réajusté dans les mois à venir suite au traitement des dossiers de domiciliation, de départ, de naissance ou décès non encore intégrés dans le registre national.

Si, **officiellement**, le nombre d'habitants de la Ville de Liège est basé sur les inscriptions au registre national, **le nombre de personnes résidant** effectivement sur le territoire communal est plus élevé. On peut ainsi noter que :

- le registre d'attente (repreant les candidats réfugiés et les personnes en attente d'une régularisation) comptait au 31 décembre 2003 **4.414 inscrits**
- de nombreux résidents (habitant en ville durant la semaine pour la proximité du lieu de travail notamment) ne déclarent pas leur « résidence principale » sur le territoire de la commune de Liège et n'y sont donc pas domiciliés (résidences secondaires non taxées).
- plusieurs milliers de kotteurs sont également absents des registres de la population. Notons que 6.764 logements de superficie réduite (moins de 28m²) ont été taxés au cours de l'année 2003. Tous ne sont cependant pas occupés par des étudiants.
- Les personnes en situations irrégulières sont (par définition) elles aussi absentes des registres.

2. Evolution de la population liégeoise au cours des 6 dernières années

Comme le montre le tableau ci-joint, la population liégeoise a **augmenté de 1.182** habitants au cours de l'année 2003. **Cette augmentation doit toutefois être nuancée** comme nous le verrons au point 4 de la présente note.

Tableau 2.1. Evolution de la population au cours des 6 dernières années						
Années	1998 <i>Données au 31 décembre</i>	1999 <i>Données au 31 décembre</i>	2000 <i>Données au 31 décembre</i>	2001 <i>Données au 31 décembre</i>	2002 <i>Données au 31 décembre</i>	2003 <i>Données au 31 décembre</i>
Nombre d'habitants	187.538	185.639	184.550	185.255	184.259	185.441
Evolution	- 1030	- 1899	- 1089	+ 705	- 996	+ 1.182

Sources : CTI et INS

La perte de population au cours des cinq dernières années s'est élevée à 2097 habitants. La migration résidentielle des ménages vers la périphérie se poursuit donc, même si (comme l'indiquent des études comparatives récentes) l'ampleur des départs des centres des grandes villes est moins importante depuis quelques années.

L'analyse des mouvements de population présentée au point 4 permettra d'interpréter plus finement l'évolution observée et de dégager des éléments d'explication.

3. Structure de la population : quelques chiffres

Un rappel concernant la structure de la population semble utile avant d'entamer une analyse plus détaillée des mouvements de population au cours de l'année 2003. Le tableau 3.1 fournit des informations sur le nombre d'étrangers et leur part relative au sein de la population. On constate ainsi qu'un peu plus de 16 % de la population est de nationalité étrangère.

	Hommes		Femmes		Total	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Belges	74.534	40,2	81.146	43,8	155.680	84,0
Etrangers	15.867	8,5	13.894	7,5	29.761	16,0
Total	90.401	48,7	95.040	51,3	185.441	100

Notons que la population de nationalité belge a augmenté de 961 personnes au cours de l'année 2003 contre 221 pour la population de nationalité étrangère malgré 1761 changements de nationalité.

3.1. Structure des ménages :

Comme dans l'ensemble des grandes agglomérations, la proportion de ménages de petite taille est très importante (+ de 50% à Liège). Nous analyserons au point 4 certaines causes de cette mutation de la structure des ménages et de la population en général. Notons que les familles monoparentales représentent environ 10% des ménages liégeois.

Tableau 3.2. Répartition des ménages par taille et type au 1^{er} janvier 2000 pour la Ville Liège

Type de ménages	Taille des ménages						Total	Proportion	Région wallonne
	1	2	3	4	5	6 et +			
Isolés hommes	24229	0	0	0	0	0	24229	25,4%	14,0%
Isolés femmes	24781	0	0	0	0	0	24781	25,9%	17,7%
Couples sans enfant	0	14481	0	0	0	0	14481	15,2%	19,2%
Couples avec enfant(s)	0	0	6514	5347	2131	1214	15206	15,9%	27,5%
Monoparentaux hommes	0	920	215	69	16	4	1224	1,3%	1,4%
Monoparentaux femmes	0	5545	2129	598	182	66	8520	8,9%	8,7%
Cohabitants sans enfant	0	2874	0	0	0	0	2874	3,0%	3,2%
Cohabitants avec enfant(s)	0	0	1109	574	152	63	1898	2,0%	3,7%
Autres types	0	587	609	423	302	298	2300	2,4%	4,5%
Total ménages privés	49010	24407	10657	7011	2783	1645	95513	100,0%	100,0%
Proportion	51,3%	25,6%	11,2%	7,3%	2,9%	1,7%	100%		
Région wallonne	31,7%	30,0%	17,0%	13,4%	5,4%	2,4%	100,0%		

Sources : Gédap, 2000.

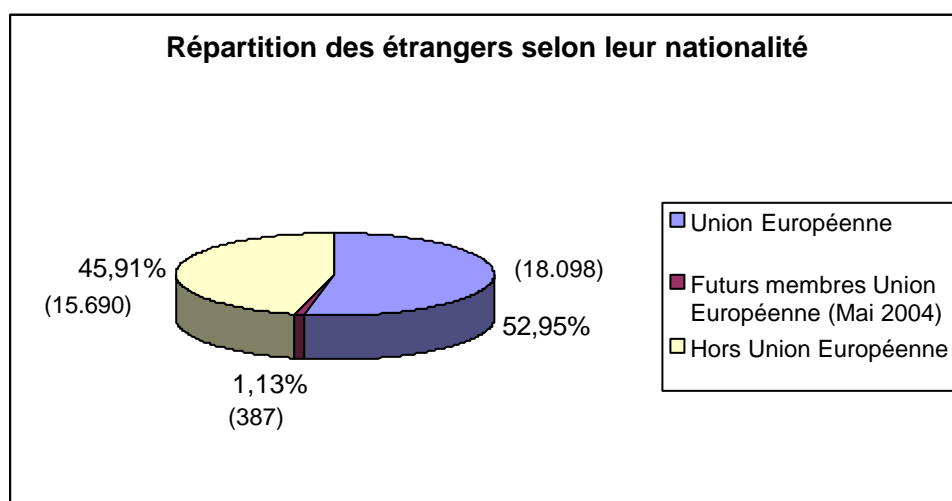
3.2. Population étrangère : liste et chiffres

La communauté étrangère domiciliée à Liège se compose de **149** nationalités différentes. Ces données reprennent les personnes inscrites au registre des étrangers (voir point 1) mais également au registre d'attente (4.414 personnes). La prise en compte de cette dernière information permet d'approcher au mieux la population de « fait » résidant sur le territoire communal (en considérant les personnes inscrites au registre d'attente la population totale de la ville de Liège s'élève à 189.855 habitants).

Les dix nationalités les plus importantes (voir tableau 3.2) représentent **76,49%** de la population étrangère. La communauté italienne est de loin la plus importante avec un taux qui atteint **33%**.

Tableau 3.2. Communautés les plus importantes au 31 décembre 2003				
(registre d'attente compris)				
Nationalité	Hommes	Femmes	Total	% Population étrangère
ITALIE	6026	5212	11238	32,88
MAROC	2066	1518	3584	10,49
FRANCE	1361	1444	2805	8,21
ESPAGNE	1183	1213	2396	7,01
TURQUIE	974	740	1714	5,02
CONGO (REP. DEM.)	910	786	1696	4,96
YOUGOSLAVIE	582	465	1047	3,06
ALGERIE	418	205	623	1,82
RUSSIE (FED.)	285	274	559	1,64
GRECE	250	229	479	1,40

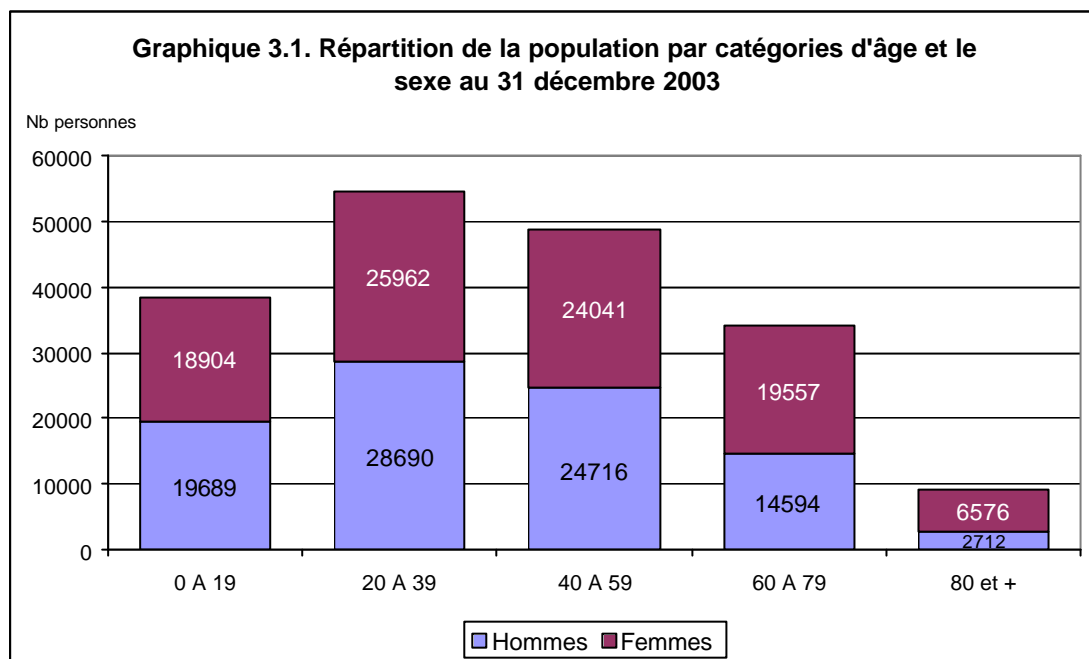
Les ressortissants de l'Union Européenne (dont les Français et les Espagnols composent aussi une part importante) représentent **52,96 %** de la population étrangère (tableau 3.4). Les futurs pays membres de l'Union Européenne (mai 2004) sont, quant à eux, relativement peu représentés (1,13%).



3.3. Coefficient de vieillissement et répartition par classes d'âge

Ce coefficient représente la part des plus âgés (60 ans et plus) par rapport à celle des plus jeunes (0 à 19 ans). Il est exprimé en pourcentage et s'élève à **112,5** pour la population de la Ville de Liège. Pour rappel, il s'élevait à 113,7 au 31/12/2002. Par comparaison, le coefficient pour la Belgique est de 93,0 et 86,6 pour la Région Wallonne.

Ces chiffres traduisent l'existence d'une part plus importante de personnes se trouvant dans les tranches d'âges les plus élevées. Les catégories les plus jeunes sont davantage présentes dans les périphéries des agglomérations urbaines où elles ont suivi la migration résidentielle de leurs parents.



4. Mouvements de la population au cours de l'année 2003

L'augmentation de population (+1.182 habitants) observée au cours de l'année 2003 doit être **nuancée**. Le nombre de «radiations d'office» (voir colonne des sorties dans le tableau 4.1) est en effet moins élevé que les années précédentes et surtout que l'année 2002 qui a été tout à fait exceptionnelle en ce domaine. Une importante opération de régularisation de dossiers de radiations avait été nécessaire en 2002. Un ajustement sera toutefois effectué au cours de l'année 2004. Plusieurs centaines de dossiers doivent être traités en ce début d'année relativisant ainsi la croissance indiquée pour l'année 2003. On parlera donc davantage d'une **stabilisation de la population**.

Pour rappel, les personnes radiées d'office sont (selon la définition la plus couramment citée) «des personnes dont on a perdu la trace et qui demeurent «injoignables». Une enquête de voisinage est réalisée par les agents de quartier à la demande de l'administration avant toute radiation. Les situations rencontrées sont multiples : personnes négligentes qui ne signalent pas leur changement d'adresse mais résident toujours sur le territoire communal, étudiants étrangers...

Notons que la mise en place d'un règlement communal concernant **l'inscription d'office** des résidents non domiciliés est actuellement en cours de réalisation. En effet, pour des raisons de sécurité (lors d'incendies, par exemple, pour connaître le nombre exact de personnes dans une habitation), il est important d'identifier toute une tranche de la population qui réside effectivement à Liège mais n'y est pas domiciliée (par négligence principalement). De plus, rappelons qu'une des missions légales de la commune est la tenue des registres de population et par conséquent, elle a le devoir de faire coïncider les registres avec la réalité.

ENTRÉES				SORTIES			
	2001	2002	2003		2001	2002	2003
Naissances	2.199	2.134	2.127	Décès	2.412	2.382	2386
<i>D'un pays étranger</i>	3.664	3.456	3671	<i>Radiations d'office</i>	1795	2.983	1.119
<i>D'une autre commune</i>	7.533	7.615	8017	<i>Départs pour l'étranger</i>	667	602	726
<i>Provenance indéterminée</i>	1.428	1.492	1431	<i>Départs pour une autre commune</i>	10.077	10.003	10.179
Nouvelles inscriptions	12.625	12.563	13.110	<i>Suppressions de dossier</i>	106	113	101
Registre attente ?				Sous total	12.645	13.701	12.125
Registre Population	810	399	256	Registre Population ?	5	9	5
Ajustement statistique (dossiers 2002 en retard)			205	Registre attente			
Total	15.634	15.096	15.698	Total	15.062	16.092	14516

Sources : CTI

Le tableau 4.1 montre une **faible fluctuation** du nombre de naissances et de décès au cours des trois dernières années. Le **solde naturel** (Nb de naissances – Nb de décès), comme pour les années précédentes, reste par contre **négatif (- 259)** en raison d'une structure de population défavorable.

Les nouvelles inscriptions ont fortement augmenté (+ **547** personnes) malgré une diminution continue des régularisations, et dépassent au 31 décembre 2003 le niveau atteint en 2001. Mais **l'élément le plus intéressant ressortant** de la lecture du tableau est la **progression importante des arrivées depuis une autre commune** (+ 402). Ce sont les communes proches de Liège qui fournissent le plus de nouveaux habitants (Herstal : 628, Seraing : 608, Ans : 449...)¹. Notons que 64% des entrants proviennent des communes de l'arrondissement.

Les arrivées de pays étrangers ont également augmenté. Une mise en garde est toutefois nécessaire dans l'interprétation de cette dernière donnée. Il ne s'agit pas uniquement du nombre d'étrangers nouvellement domiciliés à Liège ! Ce chiffre reprend en effet aussi des Belges de retour à Liège après plusieurs années passées à l'étranger pour les études ou le travail. Le nombre de personnes de nationalité étrangère nouvellement domiciliées à Liège (venant de l'étranger ou d'autres communes belges) s'élève à **3453**.

La lecture de la colonne concernant les «sorties» montre que le nombre de départs pour une autre commune belge et pour l'étranger a légèrement augmenté (évolution faible).

4.1. Profils des migrants – motivations des choix résidentiels – « entrants et sortants »

Comme le montre la lecture rapide du tableau 4.1 (ci-dessus), mais également diverses études récentes consacrées aux *mouvements migratoires de et vers les grandes villes belges*², les **migrations** sont probablement les processus démographiques qui influencent le plus la ville. Bien que les phénomènes démographiques tels que le vieillissement de la population, les divorces et le rétrécissement de la famille jouent un rôle dans l'évolution des villes, les migrations sont surtout responsables des principales modifications dans les nombres d'habitants, la structure par âge, la composition par nationalités et les caractéristiques socioéconomiques de la population urbaine³.

Afin de découvrir **les motivations des choix résidentiels** des ménages entrant ou quittant la ville, des enquêtes ont été réalisées dans les 5 grandes villes belges. Les migrations en fonction du cycle de vie, de l'âge ont également fait l'objet d'une attention particulière. Nous présenterons quelques résultats de ces études en les complétant par des données extraites du registre de la population pour la Ville de Liège.

4.1.1. Les migrations en fonction du cycle de vie

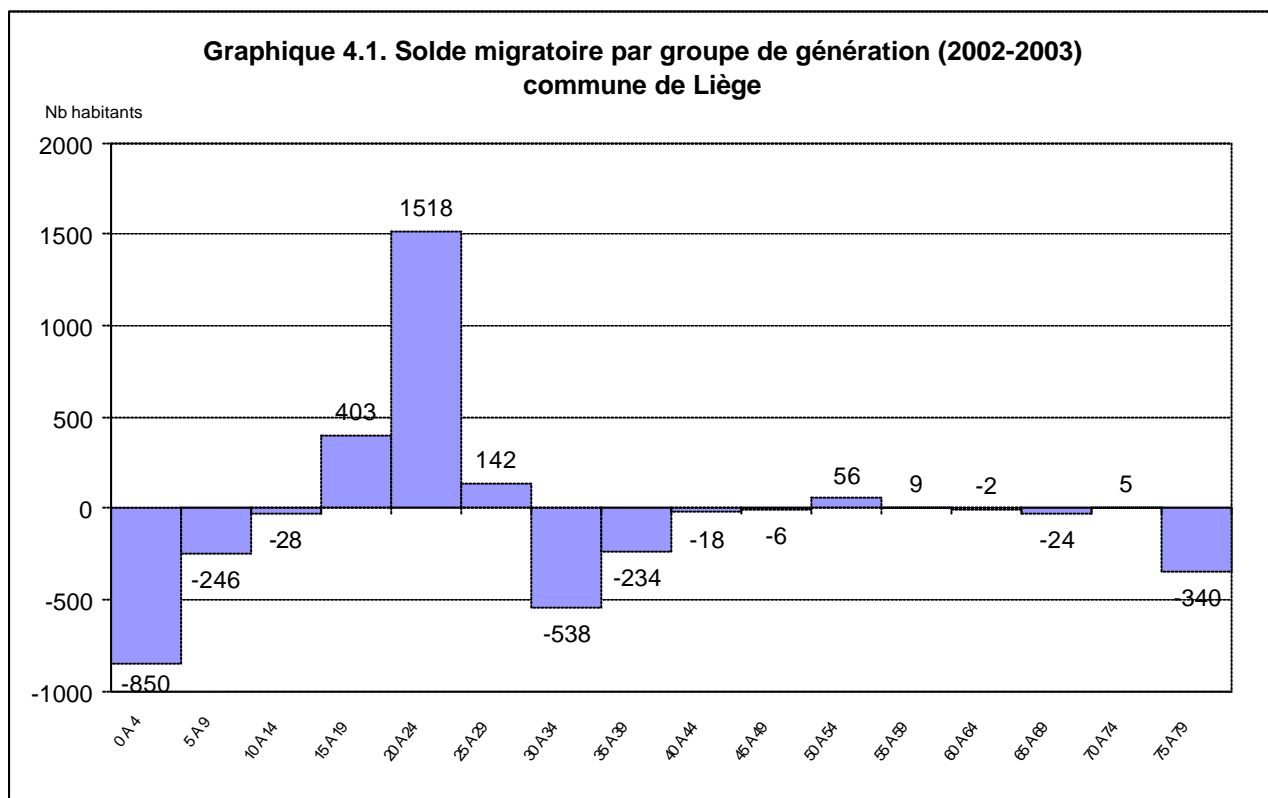
L'historique des migrations et les motifs de déménagement ne peuvent être dissociés de l'âge ou du **cycle de vie** des personnes ou des ménages. La préférence pour telle ou telle typologie de logement change selon la phase du cycle de vie. Lorsque l'on débute un nouveau cycle de vie (agrandissement de la famille, augmentation salariale...), les nouveaux besoins en logement qui s'imposent sont en effet équilibrés par un déménagement.

¹ Voir le tableau de bord de la population liégeoise pour plus de précisions (page 16).

² SPP de l'intégration sociale et Politique des Grandes Villes, VUB et Mens&Ruimte, Etude des mouvements migratoires de et vers les grandes villes pour les trois régions belges, Bruxelles, 31 octobre 2003, 177 pages.

³ Idem opcit, p.3.

Il est évident que l'âge influence le modèle migratoire et la fréquence des déménagements. La mobilité atteint un pic pour les jeunes dans la vingtaine comme l'indique le graphique 4.1 représentant le solde migratoire (entrants – sortants) par groupe de génération sur le territoire de la commune de Liège. Ces derniers sont en effet dans une phase de vie lors de laquelle se produisent une série d'événements importants à l'origine des migrations : quitter le domicile parental, commencer des études et à travailler, se marier, cohabiter. Plus tard, lorsque leur statut familial se modifie (agrandissement de la famille), leurs besoins en logement changent également. Ils cherchent alors un logement plus grand, de préférence avec un jardin dans un environnement calme. Ils désirent aussi souvent passer d'une location à l'achat d'une maison. La mobilité résidentielle se réduit ensuite consécutivement à cette stabilisation. L'agglomération et la banlieue enregistrent donc (contrairement aux villes centrales) un déficit migratoire pour les classes d'âges de 15 à 30 ans. Ces mouvements s'observent dans les grandes agglomérations et les villes régionales.



Sources : CTI⁴

Partiellement associée au cycle de vie, la **composition et décomposition familiale** influence aussi les déménagements. Une modification familiale entraîne presque toujours un mouvement migratoire. Le mariage et la cohabitation signifient souvent tant une immigration qu'une émigration. Le divorce signifie généralement qu'un des deux partenaires va s'installer dans un logement plus petit et cela, souvent en ville.

Si la suburbanisation (déplacements résidentiels d'habitants des centres-villes vers la périphérie) est toujours en cours, elle n'a toutefois plus la même ampleur qu'auparavant. En ce qui concerne le nombre de **ménages**, la plupart des villes ont au moins atteint le statu quo. Suite au rétrécissement de la famille (avec entre autres, plus de ménages de célibataires), le nombre de ménages augmente même sur le territoire de la Ville de Liège. Le tableau 5.1 montre cette augmentation mais également la perte des familles nombreuses. La proportion de ménages d'une personne dépasse désormais les 50%.

⁴ La lecture des graphiques se trouvant aux pages 21 et 22 du tableau de bord de la population et représentant les inscriptions et sorties au cours de l'année 2003 par classes d'âge et nationalité permet de mieux appréhender les mouvements de population de et vers la ville de Liège.

Tableau 4.2. Evolution du nombre de ménages entre les 31 décembre 2002 et 2003

Taille des ménages	Proportion (au 31/12/2003) %	Nombre de ménages		Evolution du nombre de ménages
		31-12-2003	31-12-2002	
1 personne	53,2	51590	50437	1153
2 personnes	24,8	24066	23985	81
3 personnes	10,5	10221	10316	-95
4 personnes	6,9	6649	6659	-10
5 personnes	2,9	2789	2809	-20
6 personnes	1,0	996	1017	-21
7 personnes	0,4	406	382	24
8 personnes	0,3	263	277	-14
Total	100,0	96980	95882	1098

4.1.2. Motifs d'installation ou de départ

Une différence est toujours établie entre les motifs de départ ou facteurs de pression et les motifs d'installation ou facteurs d'attraction.

Une enquête (réalisée dans le cadre de l'étude citée ci-dessus) a été réalisée au sein des 5 grandes villes belges pour déterminer les motivations des choix résidentiels des ménages s'établissant dans les communes centrales des agglomérations et ceux les quittant pour s'installer dans les espaces périphériques.

4.1.2.1. Les principaux motifs d'installation en ville

Si on considère les résultats de cette enquête sur l'ensemble des villes, on constate que le travail est de loin le principal motif de choix de la ville. Il concerne en effet 24% des personnes interrogées. Nous retrouvons ensuite l'indépendance de logement (10%, fin d'études ou au début de celles-ci), le divorce (9%), le désir de devenir propriétaire (9%), le rapprochement de l'équipement et l'attrait d'un environnement urbain (7%) ou encore la cohabitation des personnes interrogées (7%).

Tous ces motifs de choix sont logiques bien que les chercheurs soient assez surpris par le nombre de personnes répondant avoir voulu s'installer en ville pour devenir propriétaires. Auparavant, ce motif poussait en effet plutôt les gens à quitter la ville.

Le graphique 4.2 et le tableau 4.2 reprennent, en détail, les motifs d'installation pour chaque ville.

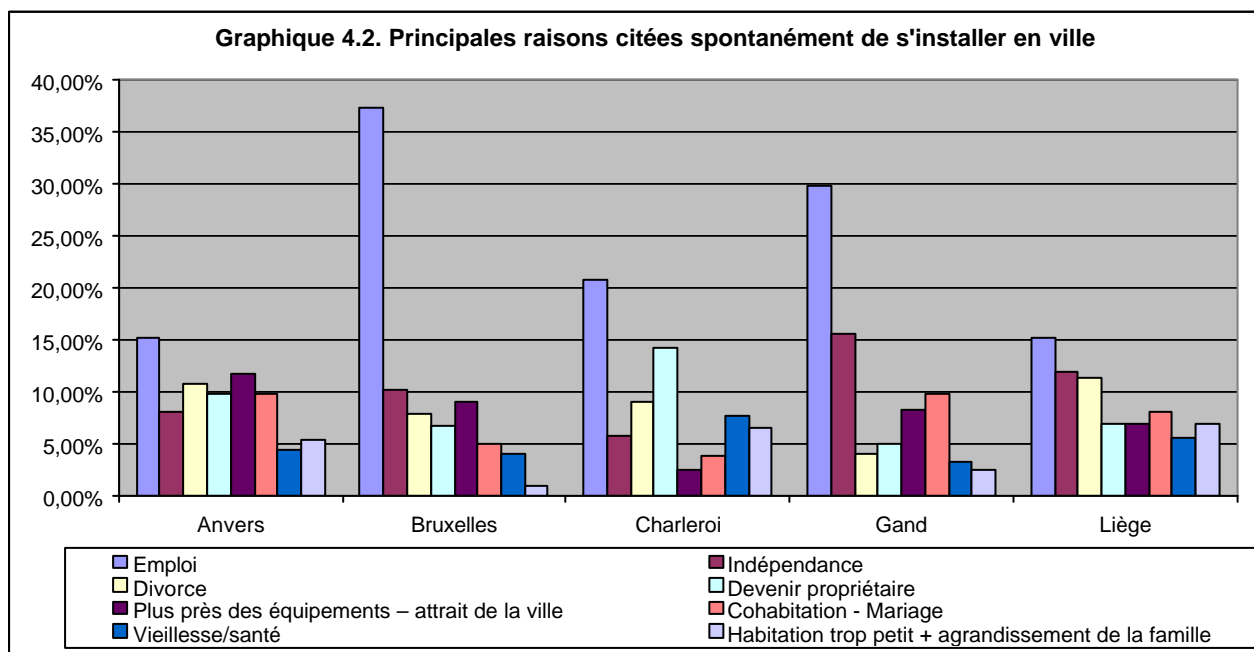


Tableau 4.2. Motif d'immigration par ville

Motifs du déménagement	Anvers	Bruxelles	Charleroi	Gand	Liège	Total
Emploi	15,30%	37,30%	20,80%	29,80%	15,20%	24,10%
Indépendance – fin des études + début des études (&demeurer sur place)	8,10%	10,20%	5,80%	15,70%	12,00%	10,20%
Divorce	10,80%	7,90%	9,10%	4,10%	11,40%	8,80%
Devenir propriétaire	9,90%	6,80%	14,30%	5,00%	7,00%	8,70%
Plus près des équipements – attrait de la ville	11,70%	9,00%	2,60%	8,30%	7,00%	7,40%
Cohabitation - Mariage	9,90%	5,10%	3,90%	9,90%	8,20%	6,90%
Trop grand/vieillesse/santé	4,50%	4,00%	7,80%	3,30%	5,70%	5,20%
Habitation/jardin trop petit + enfants/agrandissement de la famille	5,40%	1,10%	6,50%	2,50%	7,00%	4,40%
Déménagement forcé	4,50%	1,70%	5,80%	1,70%	4,40%	3,60%
Plus près de la famille	5,40%	3,40%	5,20%	1,70%	1,30%	3,30%
Opportunité (logement social à acheter (via famille)	0,90%		1,90%	1,70%	5,70%	2,10%
Frais de logement trop élevés + raisons financières	5,40%	1,70%	2,60%		1,30%	2,10%
Raisons personnelles ou familiales	0,90%	3,40%	0,60%	1,70%	3,20%	2,10%
Pas de raison - Hasard - Inconnu	0,90%	1,10%	1,90%	3,30%	2,50%	1,90%
Retour dans la région d'origine			0,60%	5,00%	3,80%	1,80%
Meilleure situation + environnement + qualité de vie	4,50%	0,60%	0,60%	1,70%	1,30%	1,50%
Décès		1,70%	1,30%	1,70%	1,30%	1,40%
Espaces verts et calmes – nuisances urbaines + pro-campagne anti-ville		0,60%	3,20%	0,80%	0,60%	1,20%
Problèmes de cohabitation (allochtones) + insécurité	1,80%	2,30%	1,30%			1,10%
Mauvais état – plus de confort		0,60%	1,30%	1,70%	1,30%	1,00%
Vente (financier, familial, ...)		0,60%	1,90%			0,70%
Fin de la carrière (professionnelle)		1,10%	0,60%	0,80%		0,60%

Les motifs d'immigration sont différents d'une ville à l'autre (même si des constantes reviennent) mais dépendent également de l'âge, du statut de l'habitant à l'ancienne adresse, du niveau de formation des répondants ainsi que de la situation familiale (voir étude pour plus de détails). Ainsi par exemple, le motif de déménagement pour l'emploi est principalement cité par les tranches d'âge entre 18 et 49 ans.

Les raisons poussant à s'installer à Liège sont très diverses. Les motifs les plus couramment cités sont toutefois le travail (mais nettement moins qu'à Bruxelles ou à Gand), le divorce (11,4 % - dans ce cas plus que dans les autres villes).

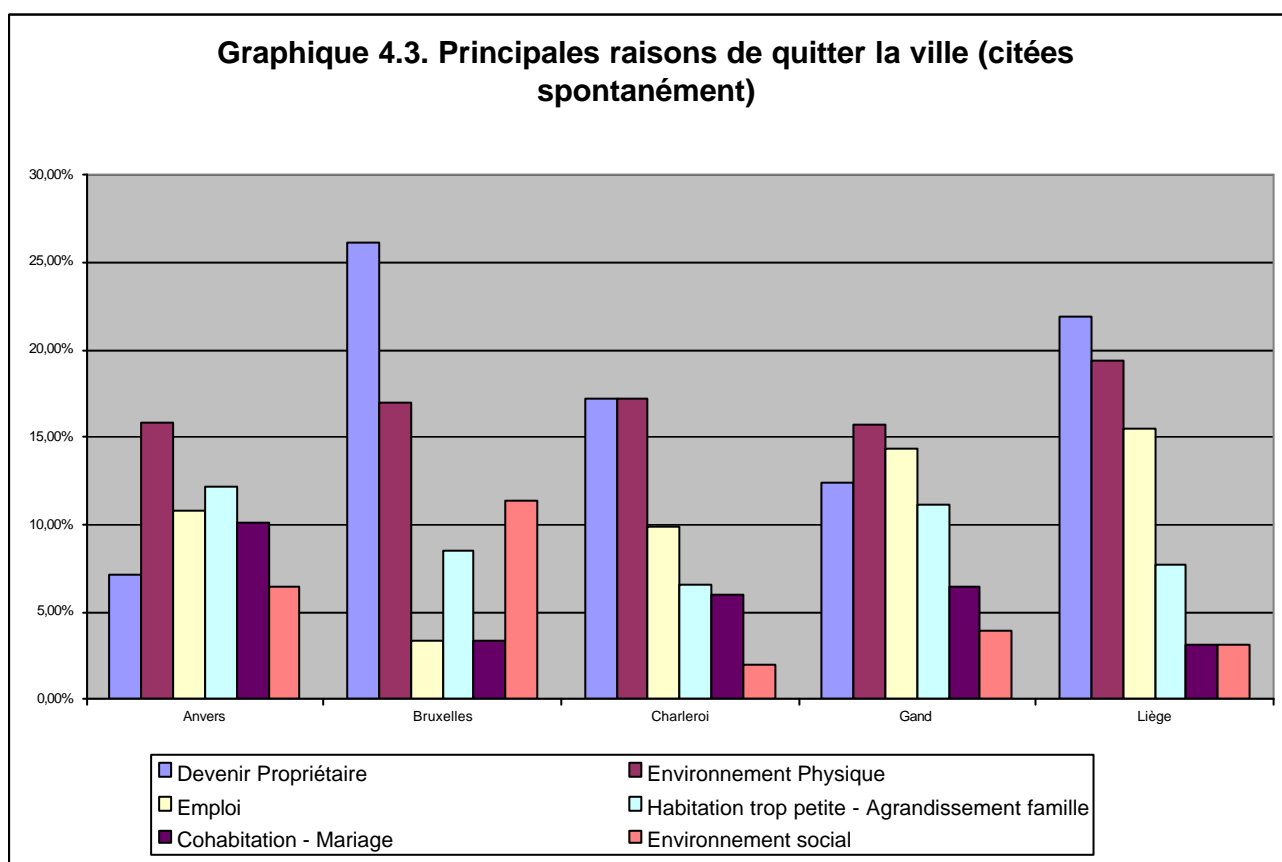
4.1.2.2. Les principales raisons d'emménager hors de la ville

Les deux principales raisons d'émigrer sont « le désir de devenir propriétaire » (17%) ainsi que « trop de nuisances urbaines et le manque d'espaces verts et de calme » (17%). Le travail (11%) et le besoin de plus d'espace (habitation ou jardin, enfants ou agrandissement de la famille) (9%) sont deux autres raisons importantes.

Les principales raisons des émigrations sont donc surtout des motifs qui forcent plus ou moins les habitants à quitter la ville. Ils désirent devenir propriétaires, occuper un logement plus grand, agrandir la famille ou avoir un jardin...L'offre qualitative à cette demande est insuffisante en ville, ce qui pousse ces ménages à quitter la ville.

Le graphique 4.3 et le tableau 4.3 reprennent, en détail, les motifs de départ pour chaque ville.

Les motifs d'émigration varient toutefois d'une ville à l'autre et selon le profil des personnes interrogées.



Les différences fiscales entre les communes comme motif éventuel de départ apparaissent dans la littérature scientifique. Elles ne figurent toutefois pas dans les réponses des personnes enquêtées. Selon les chercheurs, les taxes communales ne pèsent pas suffisamment lourd dans le budget total du groupe aux revenus les plus élevés pour que cela ait des répercussions sur une décision de déménager, leurs revenus leur permettant de satisfaire leurs désirs résidentiels, plus couramment en dehors que dans la ville. Les catégories de revenus moins élevés paient tellement peu d'impôts que dans leur cas, il ne s'agit pas non plus d'un argument décisif.

Tableau 4.3. Motifs d'émigration par ville

Motifs de déménagement	Anvers	Bruxelles	Charleroi	Gand	Liège	Total
Devenir propriétaire	7,20%	26,10%	17,20%	12,40%	21,90%	17,40%
Espaces verts et calmes – nuisances urbaines + procampagne – anti-ville	15,80%	17,00%	17,20%	15,70%	19,40%	17,10%
Emploi	10,80%	3,40%	9,90%	14,40%	15,50%	10,60%
Habitation/jardin trop petit + enfants/agrandissement famille	12,20%	8,50%	6,60%	11,10%	7,70%	9,20%
Cohabitation - Mariage	10,10%	3,40%	6,00%	6,50%	3,20%	5,70%
Problèmes de cohabitation (allochtones) + insécurité	6,50%	11,40%	2,00%	3,90%	3,20%	5,60%
Divorce	5,00%	1,70%	7,90%	1,30%	1,90%	3,50%
Plus près de la famille	5,00%	3,40%	5,30%	2,60%	1,30%	3,50%
Trop grand/vieillesse/santé	5,00%	2,80%	2,60%	4,60%	2,60%	3,50%
Meilleure situation + environnement + qualité de vie	2,90%	1,70%	5,30%	4,60%	0,60%	3,00%
Retour dans la région d'origine	2,20%	4,50%	3,30%	3,30%	0,60%	2,80%
Pas de raison - Hasard - Inconnu	2,90%	0,60%	4,60%	4,60%	0,60%	2,60%
Opportunité (logement social à acheter (via famille))	2,90%	1,70%		3,30%	3,90%	2,30%
Frais de logement trop élevés + raisons financières	1,40%	5,10%	0,70%	1,30%	2,60%	2,30%
Mauvais état – plus de confort	2,90%	0,60%	3,30%	2,00%	2,60%	2,20%
Déménagement forcé	2,20%	2,30%	1,30%	1,30%	2,60%	1,90%
Raisons personnelles ou familiales			3,30%	2,00%	3,20%	1,70%
Indépendance – fin des études + début des études (&demeurer sur place)	0,70%	1,10%	2,00%		2,60%	1,30%
Fin de la carrière (professionnelle)	1,40%	2,30%	0,00%	1,30%	0,60%	1,20%
Plus près des équipements – attrait de la ville	0,70%	1,10%	0,70%	0,70%	1,90%	1,00%
Vente (financier, familial, ...)	1,40%		0,70%	2,00%	0,60%	0,90%
Décès	0,70%	1,10%		1,30%	0,60%	0,80%

Une étude réalisée par le département de Géographie de l'Université de Liège⁵ sur les causes de la périurbanisation identifie quelques grandes catégories de motifs d'installation dans les communes périurbaines.

• Le logement

Beaucoup de ménages s'installent dans une commune périurbaine afin de devenir propriétaire d'un logement lequel prend généralement la forme d'une maison unifamiliale isolée au milieu d'un jardin. Or, ce modèle résidentiel est rare en ville où dominant le marché locatif, l'habitat en appartement et les maisons mitoyennes. Par ailleurs, les logements disponibles en ville ne sont pas toujours adaptés aux besoins actuels des familles : maisons trop grandes, absence de garage... Les prix élevés pratiqués dans les milieux urbains incitent également les ménages à chercher un logement - ou un terrain - à la périphérie de la ville.

⁵ BRUCK L., SEGEFA, LMG, La périurbanisation en Belgique : comprendre le processus de l'étalement urbain, Liège, 2002, 76 p.

- Le cadre de vie

Dans leurs choix résidentiels, les ménages sont également fortement préoccupés par les caractéristiques de l'environnement : il souhaitent s'établir dans des espaces calmes, verdoyants, et avec assez **d'espaces de jeux pour les enfants**. Les trois principales causes du rejet de la ville par les ménages sont par ailleurs : le bruit, le trafic et l'absence d'espaces verts.

- L'accessibilité

Dans leurs choix résidentiels, les ménages doivent également tenir compte de la proximité du lieu de travail, des magasins et des services, des écoles ou de la ville en général... Vu l'usage généralisé de la voiture, cette proximité est évidemment relative, puisqu'il peut s'agir d'une distance de quelques dizaines de kilomètres. Toutefois, ce facteur de proximité explique pourquoi le processus de périurbanisation se développe uniquement autour des villes et pas dans l'ensemble des zones rurales.

- La connaissance du voisinage

La connaissance que les ménages ont des différentes localités explique en partie certains choix résidentiels : ils ont tendance à privilégier les lieux qu'ils connaissent bien, où ils ont déjà vécu avant ou dans lesquels réside déjà une partie de la famille.

- Le cycle de vie

Notons que les motifs liés au logement ou au cadre de vie sont également reliés au cycle de vie : l'installation dans une commune périurbaine intervient souvent au moment où la famille s'agrandit : avec l'arrivée de jeunes enfants, il devient nécessaire de s'installer dans un logement plus grand et dans un environnement « vert » jugé plus épanouissant pour leur éducation.

4.1.3. Les facteurs globaux de déménagement

L'étude des motifs d'immigration et d'émigration fait clairement apparaître les facteurs fondamentaux influençant la décision de déménager. Elle confirme ce que des études réalisées précédemment avaient montré. Les principaux facteurs sont :

- le cycle de vie
- la composition et décomposition familiale
- la position socioéconomique associée à la position sur le marché du logement
- la mobilité professionnelle
- l'environnement résidentiel

5. Remarque

Ce document d'aide à la compréhension des mutations de la structure de la population peut être complété par la lecture des divers tableaux et graphiques présentés dans le tableau de bord complet de la population. On peut notamment trouver des données concernant :

- l'évolution de la population par quartier
- les principales communes de départ et d'origine des nouveaux habitants
- l'évolution et les caractéristiques des ménages
- des données socio-économiques sur la population (revenus moyens, nombre de demandeurs d'emploi...)
- des éléments de démographie mathématique
- la structure de la population par génération, nationalité et ce pour chaque quartier (ancienne division de police)